



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

# 5 COM

ITH/10/5.COM/CONF.202/Décisions  
Nairobi, le 19 novembre 2010  
Original : français

## COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cinquième session  
Nairobi, Kenya  
15 – 19 novembre 2010

Le Comité,

1. Prend note que l'Espagne a proposé la candidature du **Flamenco** en vue de son inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, décrit comme suit :

Le Flamenco est une expression artistique qui résulte de la fusion du chant (*cante*), de la danse (*baile*) et de l'accompagnement musical (*toque*). L'Andalousie, dans le sud de l'Espagne, est le berceau du Flamenco, bien qu'il ait également des racines dans d'autres régions telles que la Murcie et l'Estrémadure. Le *cante* est l'expression vocale du flamenco : il est chanté par un homme ou une femme, de préférence assis, sans chanteurs d'accompagnement. Toute la gamme des sentiments et des états d'esprit – chagrin, joie, tragédie, allégresse, peur – s'exprime à travers des paroles sincères d'une grande expressivité qui se caractérisent par leur concision et leur simplicité. Le *baile* est une danse de passion, de séduction, qui traduit un large éventail de situations allant de la tristesse à la joie. Sa technique est complexe et diffère selon que le protagoniste est un homme (davantage de vigueur dans les pieds) ou une femme (plus douce et sensuelle dans ses mouvements). Le *toque*, ou art de jouer de la guitare, a depuis longtemps dépassé son rôle initial d'accompagnement. D'autres instruments, parmi lesquels les castagnettes, ainsi que les claquements de mains et les martèlements des pieds, sont également utilisés. Le Flamenco est joué lors des fêtes religieuses, des rituels, des cérémonies sacramentelles et des fêtes privées. Il est le marqueur d'identité de nombreux groupes et communautés, en particulier la communauté ethnique des Gitans (Roms) qui a joué un rôle essentiel dans son évolution. La transmission s'effectue au sein des dynasties, des familles, des groupes sociaux et des clubs de Flamenco qui sont tous des acteurs déterminants de sa préservation et de sa diffusion.

2. Décide que, d'après l'information fournie dans le dossier de candidature n° 00363, **le Flamenco** satisfait aux critères d'inscription sur la Liste représentative comme suit :
  - R.1 : Le Flamenco est fortement enraciné dans sa communauté, renforçant son identité culturelle et continuant à être transmis d'une génération à l'autre ;
  - R.2 : L'inscription du Flamenco sur la Liste représentative pourrait mieux faire connaître le patrimoine culturel immatériel, tout en mettant en valeur la créativité humaine et le respect mutuel entre communautés ;
  - R.3 : Les mesures actuelles et planifiées démontrent les efforts concertés des gouvernements régionaux, des institutions, des ONG, des communautés et des personnes privées pour assurer la sauvegarde du Flamenco ;
  - R.4 : La candidature résulte de la participation active et de l'engagement des communautés et des praticiens, dont le large consensus est démontré par leur consentement libre, préalable et éclairé ;
  - R.5 : Le Flamenco est inscrit dans le Registre général des biens culturels de la Région de Murcie établi par la Direction générale des beaux-arts et du patrimoine culturel de la région autonome de Murcie.
3. Inscrit **le Flamenco** sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

16 novembre 2010